

COLOMBIER

2020



BULLETIN
COMMUNAL





Et voilà, j'arrive au terme de mes engagements de maire de Colombier. Douze années déjà au service de la population ! Je pars sans regret, avec le sentiment d'avoir géré ma commune en bon père de famille, même si parfois les tâches peuvent s'avérer laborieuses mais combien passionnantes.

Si j'ai décidé de ne pas me représenter en tant que 1^{er} magistrat, c'est surtout pour le développement de notre commune. Si nous voulons que les choses bougent, il ne faut pas avoir peur du renouveau et laisser rentrer la jeunesse.

Nous avons avec l'ensemble des élus mené à bien beaucoup de chantiers, je retiendrai surtout:

- l'achat et la rénovation de la salle des fêtes,
- la chaufferie bois,
- tous les travaux sur l'eau avec l'extension côté ouest de Colombier (12 km de canalisation)
- la restauration des appartements au dessus de l'école,
- les travaux au cimetière,
- 2 pistes forestières, et toutes les réserves incendie réparties sur le territoire.

Il y avait une mission qui me tenait particulièrement à cœur, c'était le partage de l'eau potable avec quelques habitations sur Bourg-Argental. C'est chose faite: la ville de Bourg-Argental est en train de réaliser les travaux pour une consommation d'environ 20m³ d'eau par jour.

Il y aura aussi au printemps 2020 une canalisation de 1km 600 qui alimentera Buet et le Verdier. Ces travaux seront à la charge des habitants concernés, avec l'aide financière de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien et de la ville de St Appolinard. Ensuite ce sera la ville de Colombier qui relèvera les compteurs, car la canalisation nous reviendra et sera à notre charge pour l'entretien.

Nous avons intérêt de travailler entre communes voisines, surtout quand on peut avoir l'eau par gravité: cela évite les systèmes de pompage. et comme on est en train de faire un autre captage ce sera bien pour nous d'avoir quelques abonnés en plus.

Comme je l'écris au début de ma page, une nouvelle équipe devra se mettre en place avant mi-Février, et juste un conseil que m'avait transmis Auguste, mon prédécesseur: il faut savoir laisser son travail et sa vie de famille de côté, ses loisirs aussi, pour remplir à bien sa mission de maire.

Et effectivement mon épouse Annie, quand elle me demande quelque chose, je lui dis d'attendre, elle me répond: "Si je m'appelais *untel* ou *unetelle* ce serait déjà fait."

Il va falloir cependant y réfléchir très sérieusement car si nous n'avons pas de liste en mars 2020, le préfet nous demandera de nous rapprocher de St Julien Molin Molette, de Graix, ou de Thélis. Donc avis aux motivés: il faut juste avoir du temps à consacrer, énormément de patience et surtout aimer sa commune. Personnellement j'ai eu beaucoup de chance pendant ces 2 mandats, des adjoints très impliqués et toujours disponibles, pas de démission, un conseil municipal qui répond toujours présent, nos deux employés, Catherine et Eric, qui sont des personnages incontournables avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Merci Martine pour tes années de travail et les services rendus.

Je remercie l'ensemble des élus, la population de Colombier, Dino notre député, sa suppléante Sylvie, Marcel Rey, Jeanine son épouse les membres de la FNACA, les sénateurs Bonne, Fournier, Cukierman et Tissot, le personnel de l'Etat et du Département, la Région pour les aides financières.

Je remercie également les pompiers, les gendarmes, le personnel enseignant, l'équipe paroissiale, les présidents d'associations, le Père Patrick, et nos correspondants de presse Viviane Rouchouze et Claude Bonnard.

Merci à tous pour vos services et pour l'amitié qu'on a su entretenir ces 12 ans de mandat.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Bonheur, santé à vous et à toutes vos familles !

Jean-Paul Vallot



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 14h - 16h

Téléphone : 04 77 51 54 23

Fax : 04 77 51 59 27

Mail : colombier.mairie@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Mercredi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 16h



Éric Faverjon, agent technique :

06 81 98 51 74

eric.faverjon@nordnet.fr



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES*

Tarifs résidents : (chauffage compris)

- 300 euros pour le week-end

- 200 euros pour la journée

- 110 euros la demi-journée

Tarifs non-résidents : (chauffage compris)

- 400 euros pour le week end

- 300 euros pour la journée

- 210 euros la demi-journée

Caution 500 euros dans les 2 cas

TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE*

Résidents : 60 euros / Autres : 70 euros

(*les tarifs seront réajustés cette année)



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DU NOHARET

Située à 2 km de Bourg Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue

Lundi : 13h30 - 17h

Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Pour contacter le gardien de la déchetterie, composer le 04 77 39 18 84

Du 1er mai au 30 octobre la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h00



CABINETS INFIRMIERS

-Saint-Julien-Mol.-Mol. : 04 77 52 05 96

-Bourg-Argental : 04 77 39 64 16

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Infos mairie	3,4,5
Budget	6
État-civil	7
Eau	8,9
ADMR	10
Amicale pétanque	11
Travaux	12,13
École	14,15
Club des aînés	16
Chasse	17
Acteurs locaux	18,19
Calendrier des fêtes	20

Les plaques portant le numéro des maisons n'ont pas toutes été retirées.
Elles vous attendent en mairie.





SOIRÉES JEUX

De novembre à fin mars, les deuxièmes et quatrièmes vendredi du mois, des soirées jeux sont organisées par Élisabeth Méjean à la bibliothèque à partir de 19h30.

Apportez vos jeux, pour passer un moment ensemble.

Aucune inscription n'est nécessaire.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les dimanches de messe de 10h à 10h30, mais aussi de manière moins formelle durant les activités qui sont organisées dans ses locaux (soirées jeux, gym des anciens).

Marie-Odile Oriol qui gère le prêt fait aussi passer et récupère des livres en de nombreuses occasions, ce qui facilite la vie des lectrices. Si vous éprouvez des difficultés pour accéder à nos ouvrages (polars, romans, auteurs régionaux...), n'hésitez pas à lui demander, un arrangement sera toujours trouvé.





DÉNEIGEMENT

Deux chasse-neige se partagent la commune: la partie haute est déneigée par Daniel Jamet, et le reste par Christian Bourgeois.

La commune possède aussi une fraise à neige utilisée pour nettoyer les passages étroits du centre Bourg et faciliter la circulation des piétons.

En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut fournir ce matériau aux particuliers afin qu'ils puissent se dégager sur de petites distances: se renseigner en mairie. Malgré ces moyens, pour circuler en toutes circonstances à Colombier, village de moyenne montagne, des pneus neige sont indispensables en hiver.



PASSAGE DES POUBELLES

Les poubelles vertes sont ramassées le mardi chaque semaine,

les poubelles jaunes le mercredi tous les quinze jours.

Il faut rappeler que le verre n'est pas admis dans les poubelles, il doit être déposé dans le container situé sur la place derrière la mairie.

Les objets encombrants doivent être transportés en déchetterie, ils sont refusés par le ramassage hebdomadaire et laissés sur place.

ÉLAGAGE DES BORDS DE ROUTES

Les neiges lourdes que nous avons eues l'hiver dernier et cet automne ont causé de gros dégâts sur les arbres encore à la feuille. Les bords de routes et chemins n'ont pas été épargnés par les branches et les arbres tombés, au point d'empêcher le passage du chasse-neige sur certains secteurs. La mairie rappelle aux propriétaires riverains que c'est à eux de veiller à ce que leurs bois ne gênent pas le passage sur les voies et chemins communaux. Ils doivent non seulement veiller à ce que les branches hautes n'empêchent pas le passage des grumiers, mais aussi à ce qu'aucun arbre mort ou malade ne menace de tomber sur la chaussée.

Aucun arbre ne doit se trouver à moins de 2 mètres du bord de la route.

La mairie organise régulièrement des campagnes d'élagage avec les riverains ou intervient directement en cas d'urgence, mais ces chantiers ponctuels ne doivent pas faire oublier que chacun est responsable de ses bois et des gênes et dommages qu'ils pourraient causer.

LES FEUX À L'AIR LIBRE SONT INTERDITS.

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets végétaux ou leur transport en déchetterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13000 km avec un véhicule diesel récent !

Une contravention de **450 euros** peut être appliquée aux contrevenants. Désormais la mairie ne fournira plus d'autorisation de feu (sauf circonstances exceptionnelles faisant l'objet de dérogations en préfecture).

LIGNE 102

Colombier est desservi par la ligne de car Bourg Argental / St-Étienne-Bellevue. Le tarif est de 2 euros. On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet. www.loire.fr

BUDGET

Dépenses et recettes réalisées en 2019: 3 budgets

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement

Entretien voirie - Déneigement	16045
Assurances	3491
Maintenance	5181
Carburant	1214
Téléphonie - Internet mairie	1903
Énergie-Électricité	2014
Salaires - Indemn. élus - Charges sociales	58111
Cotisation service incendie	6941
Intérêts des emprunts	10698
Instruction dossiers urbanisme	1645
Fourrière animaux (SPA)	608
Subvention école OGEC	18000
Subvention école APPEL	1000
Contrat enfance jeunesse - Espace Déôme	2305
École de musique	742
ADMR	100
Souvenir Français	15
Fêtes et cérémonies	1674
Fournitures d'entretien et administratives	4805
Dotation de compensation CCMP	3035
Scolarité publique	4000
Taxe foncière	2502
Admissions en non valeur	256

Recettes de fonctionnement

Contributions directes	51070
Dotation globale de fonctionnement	39836
Dotation de solidarité rurale	38167
Dotation élu local	3030
Taxe add aux droits de mutation	20296
Fond péréquation intercommunal	3244
FCTVA	643
Dotations diverses	4665
Loyers (apparts, terrain loisirs, salle fêtes...)	28121
Contrat enfance jeunesse particip CAF	65
Redevance occupation domaine public	993
Vente véhicule service technique	350
Dotation recensement population	618

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	220103
Plants pour reboisement	572

Achat terrain	1252
Véhicule service technique	16000
Voirie/Goudronnage	53007
THD 42 / Communauté de communes	2190

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	64044
Taxe locale d'aménagement	4863
Subvention adressage	2349
Subvention aménagement cimetière	1980
Subventions voirie	14092
Fonds de concours véhicule technique	7969
Souscription à l'emprunt	120000

BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation

Entretien/réparations	5141
Électricité	955
Analyses d'eau	1047
Aide technique MAGE et SATEP	300
Intérêts des emprunts	3860
Reversement redevances pollution et modernisation du réseau	4965
Contrôles assainissements non-collectifs	600
Admissions en non valeur	917

Recettes d'exploitation

Vente d'eau	22619
Redevance assainissement collectif	5839
Taxes Agence de l'eau	3969
Contrôles assainissements non-collectifs	705
Participation raccordement réseau d'eau	2000

Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	4086
Travaux sur Nouveaux branchements	2634

Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	775
---------------------------	-----

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Dépenses d'exploitation

Combustibles	6796
internet/surveillance du réseau de chaleur	636
Loyer réseau de chaleur	11052

Recettes d'exploitation

Vente de chaleur	9908
Subvention du budget communal	0

NAISSANCES

Adam BANOS est né le
21/10/2019

Les Bernes

Léonie ROUCHOUZE est née le
09/05/2019

La Rochette

Nina SABOT est née le
18/01/2019

Les Bernes

Théa GRAU est née le
11/08/2019

Le Plâtre

Télia RUCHON est née le
14/02/2019

Les Fougères



DÉCÈS

Marie VALLOT, 23/06/2019
née en 1936
veuve de Pierre VALLOT

Réseau d'eau potable

A Colombier le réseau d'eau potable est géré par la commune. Cela représente une forte contrainte pour les élus: ils relèvent les compteurs et interviennent quelle que soit l'heure dès qu'une fuite est constatée, pour assurer la continuité du service des eaux. Fréquemment ils prennent la pelle pour décaisser la colonne d'eau et réparer la canalisation endommagée. Lorsqu'on connaît le coût des dépannages effectués par une entreprise, on comprend pourquoi à Colombier l'eau est moins chère que là où le service est confié au privé.

Beaucoup de fuites

Cette année de nombreuses fuites ont été à déplorer, avec à chaque fois l'angoisse de ne pouvoir réparer avant que le réservoir ne soit vide et les habitants privés d'eau.

Une fuite aux Fougères, difficile à détecter a finalement été localisée grâce à un spécialiste de la SAUR équipé d'un détecteur et réparée à la main par la commune. Une fuite au Sauzet a été découverte par le même spécialiste après que l'équipe communale ait passé de nombreuses journées à la chercher en vain.

Une fuite sous la bibliothèque a été plus facile à trouver: la canalisation d'alimentation était cassée net. Un Croquant du Sauzet aux dons de sourcier a offert ses compétences pour localiser la conduite, et l'employé communal a creusé et réparé le tuyau. Au Plâtre, cette fois c'est Nicolas Borne qui a mis une minipelle travaillant à proximité à disposition de la mairie, et fourni gracieusement les pièces nécessaires au remplacement d'une bouche à clé fuyante, au niveau de la croix de mission.

Les élus ont également réparé une fuite au tournant du Flat en louant une minipelle, et une autre au niveau du réservoir de Varannes en utilisant du matériel privé. Ces nombreuses casses peuvent parfois être imputées aux sécheresses suivies de fortes précipitations, qui peuvent impacter les sols très profondément et solliciter les canalisations. D'autres sont dues au vieillissement de la partie ancienne du réseau qui date de 1972. Mais parfois c'est son utilisation normale qui demande un entretien et un suivi constant pour qu'il garde son efficacité.

Travaux d'entretien

Pour faire face au vieillissement des installations, le premier adjoint et l'agent communal ont installé des dispositifs de pontage du brise charge de Mammey, et du réservoir du captage de Rochette. Ces deux ouvrages en ciment ont vieilli prématurément à cause de l'acidité naturelle de l'eau du Pilat qui ronge le ciment comme le vinaigre la craie.

Traitement de l'eau

Le traitement de l'eau destiné à faire baisser cette acidité incombe lui aussi à la commune, et c'est René Oriol qui retrousses les manches pour effectuer l'entretien trimestriel des installations de traitement, leur nettoyage indispensable et le rechargement de la neutralite utilisée. Il répare aussi les fragiles installations électriques des pompes de relevage et des dispositifs d'alerte en cas de fuite. Ces pompes demandent un gros travail aux élus qui ont le malheur d'habiter à proximité: les orages les font disjoncter, les coupures de courant mettent en danger les élevages alimentés grâce aux pompes: il faut alors intervenir et trouver des solutions rapides.



L'EAU

Le point sur la ressource en eau

En 2019, malgré les fortes chaleurs, Colombier a été relativement épargné par la sécheresse grâce aux orages estivaux. Malgré ça, au mois de septembre les consommations se sont rapprochées dangereusement de la production qui a plafonné à 70m³/jour. Une fuite, même peu importante (et donc difficile à détecter) peut alors vider les réservoirs en quelques jours. Les habitants de Colombier doivent être conscients qu'avec le dérèglement climatique ils ne sont plus à l'abri d'une pénurie d'eau potable. Ils peuvent se garantir en entretenant soigneusement leurs

sources, stockant l'eau pluviale, "paillant" leur jardin, économisant l'eau, et imaginant des solutions de secours pour les élevages avant d'être pris au dépourvu. On a vu cet automne que c'est la même chose pour l'alimentation électrique qui n'est pas si pérenne qu'on l'imaginait.

La nouvelle source

La mise en fonction du nouveau captage situé au dessus de la Croix de la Loge devrait permettre de sécuriser les ressources en eau pour les Croquants. Sa production s'avère régulière, les analyses sont bonnes, et le feu vert a été donné par l'administration pour

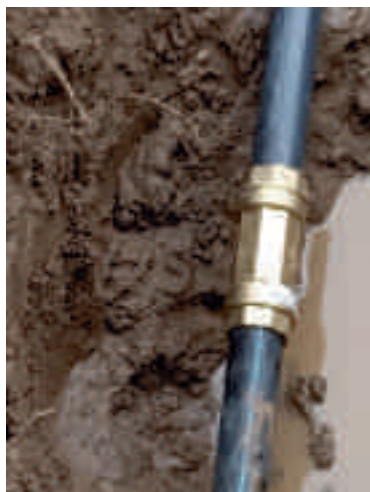
commencer les travaux de captage afin de définir un périmètre de protection adapté au terrain. Cette nouvelle source produit plus à elle seule que les trois qui nous alimentent actuellement. La production ainsi doublée nous garantira en cas de fuite intempestive, par contre en cas de sécheresse, elle baissera probablement en même temps que les autres. C'est le climat qu'il faut réparer sans cela nous perdrons inéluctablement notre bien-être.

Qualité de l'eau

Des analyses sont effectuées régulièrement au réservoir de Vernolon ainsi qu'au Bourg pour vérifier la qualité de l'eau du robinet et garantir qu'elle peut être consommée par tous sans danger. Vous pouvez retrouver ces analyses sur le site suivant: <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.

L'eau potable est traitée en traversant une couche de neutralite constituée de lithotame, une algue séchée et concassée en granulats. Le pH à l'origine proche de 5 est ainsi ramené à plus de 7.

Une très légère chloration est effectuée dans le réservoir de Vernolon, au moyen d'un galet de chlore en suspension qui fond lentement. Cette chloration est très faible et ne laisse pas de goût décelable dans l'eau du robinet.



LE CHALET BOURGUISAN

Ne vous fiez pas à son nom car le chalet Bourguisan est situé à Colombier ! Bien qu'il ne figure pas sur les cartes, c'est sans nul doute le plus haut bâtiment du Pilat. La commune s'étend en effet jusqu'aux sommets. L'Institut Géographique National donne 1430m pour le point culminant de Colombier, situé entre le crêt de la Chèvre et le chalet Bourguisan, égalant presque le crêt de la Perdrix, sommet officiel du Pilat à 1437m. On accède au chalet à pied et sans espérer plus de confort qu'une table, des bancs, deux bat-flanc équipés de tapis en sol et un poêle à bois pour la flambée du soir. Il faut monter sa boisson, la source située à proximité n'étant pas sûre. Le chalet G. Duclos, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom officiel, a été bâti avant guerre par le ski club de Bourg Argental. Rénové récemment grâce à des fonds publics, il appartient aujourd'hui à l'association "Organisme Touristique de Bourg Argental" et peut être loué par nuitées pour douze personnes au maximum (30 euros jusqu'à 5 personnes, 40 euros à partir de 6).

Réservation obligatoire auprès de l'Organisme Touristique de Bourg Argental: 04 77 39 63 49



pour tous, toute la vie, partout

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR EN ACTION POUR TOUS

Ménage, repassage

Garde d'enfants

Aide à la personne (seniors et personnes en situation de handicap)

Téléassistance

Aide aux familles (suite grossesse, naissance, maladie, séparation, recomposition familiale, familles nombreuses...)

ASSOCIATION LOCALE ADMR LES 3 VALLÉES

11 place de la liberté 42220 Bourg-Argental

Tel. 04 77 39 79 51

E-mail : msles3vallees@fed42.admr.org

rttes,
titut
et le
31m.
s de
re.
bourg
ique
nes,



Point culminant de Colombier
1430m

AMICALE PÉTANQUE DE COLOMBIER

Bilan de l'année 2019

Président: Alexandre Biennier,
Trésorier: Stéphane Chomat,
Secrétaire: Philippe Oriol.

Vendredi 5 avril: ouverture des vendredis pétanque, avec un repas en fin de mois, paella, moules-frites, potée etc....

Dimanche 21 avril: concours de belote, 64 doublettes.

Samedi 1 juin: challenge Sylvain, 50 doublettes, la totalité de la recette, 3191 euros, a été reversée à « Neuro 63 ».

Samedi 15 juin 10h: concours inter-sociétaires, victoire de Thierry Bacher devant Joël Degraix, à midi très bon repas préparé par Jocelyne Blachon.

Samedi 22/23 juin: voyage au Gets, concours de débardage, le samedi nuit au gîte, balade le dimanche face au Mont Blanc, pour finir dans le vieux Annecy sous un soleil radieux.

Jeudi 15 août: concours de pétanque, 88 doublettes.

Dimanche 1 décembre: matinée boudin, toujours très gros succès 150 litres sang transformés, 180 kg de saucisse et 100 litres de vin blanc bu avec modération.



APPARTEMENTS LOCATIFS

Les appartements situés dans l'immeuble de la mairie, réalisés en 1999 grâce à un bail à réhabilitation de 20 ans reviennent cette année à la commune, ce qui fait passer au nombre de 9 les appartements municipaux: 3 à la mairie, 3 dans l'ancien presbytère et les 3 plus récents au dessus de l'école. Ils bénéficient tous de la chaufferie bois, et ont été occupés de manière presque continue depuis leur création. Des travaux ont été réalisés dans l'appartement situé en contrebas de l'église: une double cloison destinée à limiter l'humidité à été installée par nos soins.

VÉHICULE COMMUNAL

Nos services techniques sont désormais à la pointe de leur efficacité grâce au pick-up qui est entré en service cette année. C'est un véhicule tout terrain de 5 ans avec benne basculante qui permet d'atteindre en sécurité les points les plus inaccessibles de la commune lors des interventions de l'employé communal.

VOIRIE

La piste de la Crapaudière à été longtemps le cauchemar des riverains.

Située en partie à Thélis la Combe il était difficile pour Colombier de goudronner une piste passant partiellement hors de son territoire, même problème pour Thélis dont aucune habitation n'est desservie par là.

Un accord a finalement été trouvé, facilité par un effort important de l'entreprise Borne et une subvention départementale, les communes partageant à part égale le reste de la dépense. Cette nouvelle route devient le chemin goudronné le plus court pour rallier Colombier à Bourg Argental avec 10,2 km entre les deux mairies.

FORET COMMUNALE

La forêt communale de Colombier est en grande partie gérée par l'ONF, un nouveau garde forestier Emmanuel Guenoz remplace Christian Peillon qui est parti en retraite. La commune collabore activement à l'entretien des bois, notre cantonnier s'occupe de marquer à la peinture le tour des parcelles: un trait horizontal blanc avec un filet rouge coté commune, et un trait vertical blanc coté voisins. Les parcelles communales peuvent elles mêmes être divisées en zones d'exploitation qui sont séparées par des traits horizontaux blancs, et numérotés aux coins en rouge, dans un carré blanc cerné de rouge. On s'efforce toujours de ménager un passage de 2 m sans végétation entre les parcelles.

Ce travail de marquage va se continuer sur les parcelles isolées.

La commune a planté environ 500 douglas et érables sur deux des parcelles qui nous ont été données l'an dernier. L'abattage d'une parcelle près du Ternay peuplée de sapins Sitka à été effectuée car ces arbres, réservés aux lieux humides, supportent mal les sécheresses récurrentes que nous subissons.

TRAVAUX DIVERS

Le chantier du cimetière est terminé: la cabane a été refermée par un mur en pierre, et un banc, construit le long du mur intègre la fontaine.

Une main courante à été placée dans la descente de la salle des fêtes pour sécuriser l'accès. Une dalle a été coulée sur la place derrière la mairie, pour que les bennes de recyclage puissent se refermer plus facilement lors du ramassage. Cette année nous avons renoncé aux illuminations en traversée de rue. Provenant de l'éclaircissage de la forêt communale, un sapin a été installé sur un pied en béton coulé par monsieur le Maire, et décoré par les enfants de l'école.



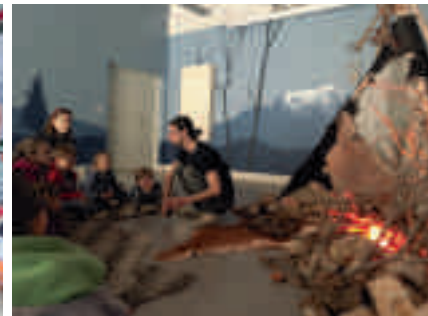
RÉSERVE À INCENDIE

A la Bretière une réserve à incendie d'environ 1000 m³ a été creusée, une borne placée en bord de route permettra aux pompiers de remplir rapidement le camion citerne.

Les riverains doivent se souvenir que leur sécurité contre le feu dépend aussi de ces bornes et que leur accessibilité doit toujours être assurée : on ne se gare pas devant, même pour une courte durée, on facilite leur déneigement, pas de dépôt de bois à proximité qui gênerait les manœuvres des pompiers...

En plus des poteaux incendie répartis entre Mizerieux et le bas de la commune, Colombier possède maintenant 3 retenues à l'air libre (le Mas de cheval; Girodet et la Bretière) ainsi qu'un réservoir dédié à la protection incendie à St Sabin.





ÉCOLE

SORTIE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE À LA GROTTE CHAUVET

Mercredi 29 mai, les élèves de l'école de Colombier sont partis, en car, à la grotte CHAUVET. Ils ont pu admirer les premières œuvres d'art dans la grotte : des dessins de rhinocéros, de chevaux, de bisons, de mammouths, de lions, de tigres, de panthères des neiges, de rennes, d'ours et de bœufs ... Tandis que les plus grands ont appris à classer les différents êtres vivants, les plus jeunes ont écouté un conte et ont fait du feu avec deux morceaux de bois, un coquillage, un champignon, de la paille, et des silex.

Les élèves ont été maquillés avec de la peinture à base de terre, pour rapporter un souvenir de cette belle journée !

PERMIS INTERNET

Après quelques semaines de préparation en classe, les élèves du CE2 au CM2 ont passé le Permis internet en collaboration avec la gendarmerie de Bourg Argental.

Le jour de l'examen, le jeudi 27 juin, tout le monde a participé, et tout le monde a obtenu son permis ! Bravo !

ACTION CARÈME 2019

Comme notre thème de l'année était, l'ouïe : une année en chanson, pour le carême nous avons organisé une rencontre avec l'association « Plein vent » de St Etienne qui a pour mission d'accompagner les enfants sourds et malentendants. Les élèves ont découvert à cette occasion, comment était constituée une oreille. Ils ont expérimenté le téléphone créé à partir de pots en carton et de ficelle. Enfin, les élèves ont traduit leur prénom en langage des signes, ainsi que le refrain d'une chanson qu'ils ont chanté au spectacle de fin d'année.

APER ET SEMAINE DU VÉLO

Pour les élèves du CE2 au CM2, un gendarme, motard de St Etienne, est venu et a expliqué quels accessoires étaient obligatoires lorsque nous faisons du vélo sur la route : casque, freins, sonnette, phares avant et arrière, catadioptres. Les élèves ont répondu à un questionnaire et ce jour-là : tout le monde a eu un diplôme !

Cela tombait bien, car, quelques semaines plus tard, dans le cadre de la semaine nationale de la mobilité, nous avons organisé, à l'école, la Semaine du vélo.

Pour les plus jeunes, le vélo a été utilisé comme une draisienne, une trottinette ... Pour les plus grands ce fut l'occasion de s'exercer à différents parcours : course de lenteur, passage de couloirs étroits, passer sous des obstacles, attraper des objets au passage (donc lâcher au moins une main de son vélo !), slalomer, freiner au bon moment et au bon endroit. Pour avoir plus d'espace, nous avons investi le terrain de boules.

RENTRÉE 2019

L'école de Colombier accueille cette année 18 élèves âgés de 2 à 10 ans : 5 élèves en classe passerelle, et 13 élèves de la GS au CM2. Emmanuelle BLANCHARD, l'enseignante et directrice est secondée par Roxanne TORTEL au poste d'aide maternelle, et Fannie JAMET, en mission de Service civique.

Dans la continuité du projet sur les 5 sens, une attention va être portée, ces 3 prochaines années scolaires, à l'expérimentation, porteuse de sens, outil de construction des apprentissages. Une nouveauté cette année : les élèves auront l'occasion de témoigner de leurs expériences dans un journal qui sera édité et distribué aux habitants de Colombier, 3 fois par an.

TOUTE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE LA SOURCE DU PILAT VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2020 !

En cette année 2019, le président de l'APEL, Cyril Duclos, a entamé sa dernière année de présidence, ne faisant plus parti des parents d'élèves à compter de juin 2020, son poste sera donc à pourvoir !!!!.

Les différentes manifestations organisées tout au long de l'année sont sources d'apports financiers pour permettre aux élèves de bénéficier de sorties et d'activités à un coût réduit à la charge des familles, mais aussi un soutien à l'OGEC de par le versement d'une subvention annuelle via la mairie. Ces moments festifs sont aussi l'occasion d'échanges, de rencontres et de grands moments de convivialité au sein du village.

Le total des dépenses pour cet organisme est de 5253,35 euros et les recettes sont de 5561,56 euros soit un bénéfice de 308,21 euros. L'ensemble des membres du bureau remercie les généreuses personnes qui viennent prêter main forte lors de l'organisation de soirées, et que cet esprit d'entraide perdure encore de nombreuses années !!!

Cyril Duclos, Sophie Bourrin, Cépheide Jurdic présentent à la population de croquants et croquantes leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



L'OGEC a dû faire face cette année à plusieurs contraintes :

Le renouvellement de l'équipe enseignante après le départ de Brigitte Farizon (aide maternelle) qui occupait ce poste depuis 5 ans, Séverine Chaize en tant qu'aide à la vie scolaire, et Amélie Gache embauchée en tant que service civique (engagement volontaire au service de l'intérêt général, destiné aux 16/25 ans, rémunéré par l'état).

Le recrutement devient de plus en plus compliqué face aux réformes de l'état (prises en charge financières de moins en moins importantes, gel des contrats aidés par pôle emploi etc...)

L'école a aussi été obligée de se soumettre à certaines mises aux normes, électricité à refaire, système d'alarme incendie, suppression du gaz à la cuisine de la cantine, obligeant l'achat d'une autre cuisinière toute électrique.

L'organisme présente un total de dépenses de 58784,44 euros et 51430,23 euros de recettes soit un déficit de 7300 euros sur l'année scolaire 2018/2019.

Pour la deuxième année consécutive les élèves prennent le repas de midi dans leur locaux, c'est l'ARCAD d'Annonay (Livraison Ardéchoise de Repas Cuisinés A votre Domicile) qui fournit chaque jour les repas en liaison froide. Cette prestation est appréciée de tous, car presque la totalité des élèves sont inscrits à la cantine chaque jour pour la somme de 4,10 euros le repas.

André Gache, Viviane Rouchouze, Patricia Mela, Christine Blachon, Lionel Da Fonseca, Jean-Paul Vallot vous présentent leurs meilleurs vœux, et que l'école soit source de vie pour notre village.





LOISIRS-AMITIÉS Colombier- Graix

Le 14 janvier 2019 nous avons repris nos rencontres à Graix.

Pour notre assemblée générale le 28 janvier nous étions 65 présents et 6 pouvoirs. Avec l'arrivée de nouveaux membres nous comptons 100 adhérents, dont 51 des deux communes d'origine, et 49 des autres communes du canton et hors canton.

Le 16 mars à Colombier, a eu lieu le concours de belote, avec 76 doublettes, toutes récompensées comme pour tous les concours organisés par le club.

Le 13 avril, nous étions 46 à partir, en car, pour une sortie de printemps à la cuivrierie du Bugey à Lavours (01). Ensuite repas à la ferme du Bulle à Chanaz(74) suivi d'une croisière sur le lac du Bourget jusqu'à l'Abbaye de Hautecombe. Ce fût une belle journée d'amitié et de détente.

Le 17 mai, Fête de l'Amitié de Génération Mouvement à Noirétable. Cette rencontre réunissait 370 personnes dont 47 de notre club.

Le 14 juin sortie en car à Roche-la-Molière, après-midi spectacle

de danses et musiques du monde, suivi de la visite du musée des pompiers à Firminy, et le soir repas à la ferme Margot.

Le 27 juin, pour la première fois, rencontre interclub avec St Julien-Molin-Molette, St Sauveur-en-Rue, Thélis-la-Combe, après-midi jeux ou autres activités, et en soirée repas en commun. Ce fut une réussite, où chaque club a apporté son aide.

Le 1er juillet, clôture du 1er semestre avec un après-midi de détente à l'auberge du Vernat à St Appolinard: après s'être livré à ses activités favorites, chacun a pu déguster un bon repas en soirée.

Le dimanche 7 juillet, Fête d'Été inter-associations à Colombier, nous avons préparé et servi 254 repas.

Le 29 juillet à midi, le club s'est réuni sur le terrain de pétanque à Graix pour un pique-nique, ce fut un moment agréable et plein de convivialité.

Le 2 septembre à Colombier reprise des rencontres.

Du 15 au 22 septembre, 53 personnes ont participé au

séjour d'une semaine à Laguiole (Aveyron) et visite des environs. Ce séjour a bénéficié de l'aide de l'ANCV et de la CARSAT. Tout le monde est revenu ravi.

Du 23 au 27 septembre, 2 triplettes masculines et 1 triplète féminine ont participé au concours national de pétanque organisé par Génération Mouvement à La Londe-les-Maures (Var).

Dimanche 20 octobre, concours de belote à Colombier avec 46 doublettes, beau succès malgré le vent qui soufflait fort ce jour-là.

Le 6 décembre, après-midi bowling à St Etienne, détente et rire garantis.

Lundi 23 décembre, goûter festif de Noël, avec les anniversaires. Les anciens membres du club ne seront pas oubliés, ils recevront une boîte de chocolat dans leurs maisons de retraite respectives ou leur domicile.

Une année bien remplie, qui montre combien notre Club est actif et sera heureux d'accueillir de nouveaux adhérents en 2020.



SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Bonjour à tous les Croquants

Lors de l'assemblée générale du 21 juin 2019, quatre membres on démissionné : Joseph MATRAT, Joël BERNE, Jérôme BLACHON, et le président Georges BERNE. Les membres de la société de chasse les remercient pour leur dévouement et leur participation à la réalisation au cours de la saison des nombreux aménagements apportés, à la cabane et au terrain.

La sécurité étant notre priorité, nous avons effectué ;

- des aménagements de postes de tir, (mirador, numérotation des postes...)
- la signalisation << battue en cours >> ,
- la lecture des consignes de sécurité à respecter lors des battues.

Historique de l'association:

L'association des propriétaires et chasseurs a été créée le 25 mai 1956 conformément à l'article 31 du décret du 16 août 1901.

La société a pour but la défense des intérêts agricoles et cynégétiques de ses membres, l'amélioration de la chasse la protection des récoltes, le repeuplement et la régulation des animaux.

Présidents successifs ;

ORIOU Raymond, Les Herbaudes, de 1956 à 1965

BEGUET Georges de 1965 à 1966

MATHEVET Antonin de 1966 à 1971

ORIOU Bernard de 1971 à 1990

CELLARD Michel de 1990 à 1995

VALLOT Jean Paul de 1995 à 2008

BERNE Georges de 2008 à 2019

MARTEL Serge 2019



Notre loisir qu'est la chasse ne serait pas possible sans tous les propriétaires agricoles et forestiers, qui nous laissent un territoire exceptionnel .

La société de chasse de Colombier vous donne rendez vous le samedi 4 avril 2020 à 12h à la salle des fêtes , pour le traditionnel banquet de chasse, auquel sont conviés habitants et propriétaires de Colombier (pensez bien à vous inscrire).

Bureau:

président MARTEL Serge

secrétaire SABOT Gaëtan

trésorier CLAVEL Marc

vice-président LISANTI Mikael

secrétaire adjoint VALLOT Jean-Paul

trésorier adjoint RIBEYRON Jean-Claude

membres : BERNE Raphaël , COURBON Raphaël, FLACHER René, LACHAL René, ROUCHOUZE Jean-Luc, ROUCHOUZE Mathieu, SAVIN Jean-Charles.

La société de chasse compte 37 adhérents pour la saison 2019-2020.

Les acteurs locaux

GAEC du Vernolon

Eleveur bovin
(veaux de lait)
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Les chambres et tables d'hôtes du Vernolon

04 77 51 50 07

Ferme du Prince

Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

Mcmultiservices

Cédric Mela
06 50 21 95 70
mcmultiservices@laposte.net

Gîte le Colombaret

Capacité 6 personnes 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Gîte le Croquant

Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

Restaurant Marsot

Le midi du lundi au vendredi
Groupes sur commande
04 77 51 51 90

Bonnefoy André

Entreprise de travaux forestiers
06 87 74 80 46

Borne Sophie

Masseur-Kiné
04 77 93 20 29

Accès Elévation

Monte-escaliers,
élevateurs de personnes
06 16 64 25 44

Atelier de Cuir

Réparation-crédation
vente chevaux poneys
07 82 84 75 35

Croix de Saint-Sabin

Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Assistante Maternelle

Annie Vallot
04 77 51 55 69

Ferme Girodet

"Le Sauzet"
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 51 54 38

Assistante Maternelle

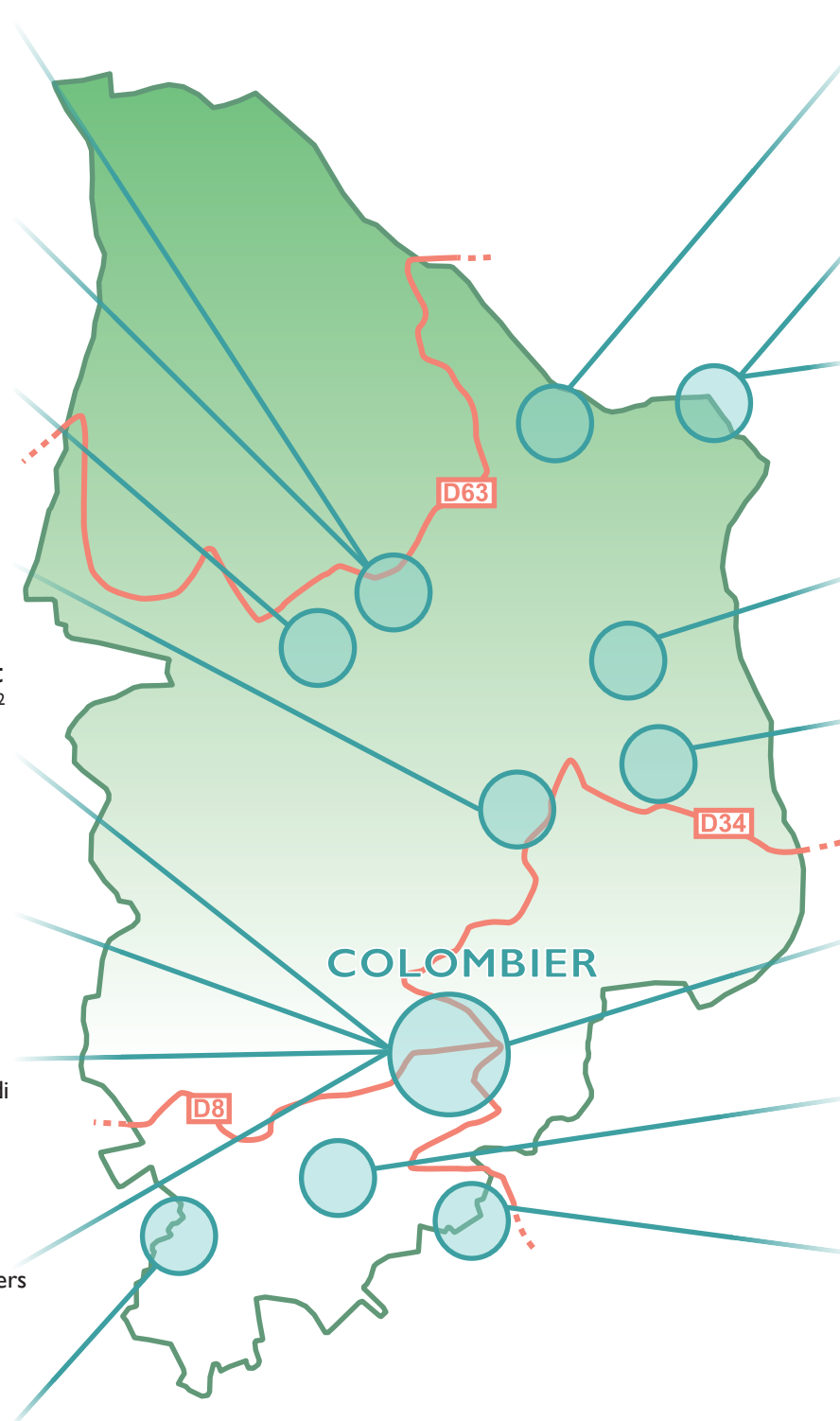
Blandine Reynaud
06 18 90 27 84

Akhapilat Thomas Mosnier

Accompagnateur
montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Delmonico Dorel

La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00



Ils sont arrivés récemment sur la commune



VOTRE EPICERIE ITINERANTE
Epicerie
Produits du terroir
Produits non alimentaires

Possibilité de LIVRAISON

www.la-roulotte-des-saveurs.fr

La Roulotte des Saveurs

Stéphane se déplace
sur le massif du Pilat
06 14 25 69 45

Anne-Marie se déplace
d'Estressin à Bouge Chambaud
06 31 17 48 12

La Roulotte des Saveurs passe à Colombier le mercredi entre 15h30 et 16h15.



MCMULTISERVICES

Cedric Mela

0650219570

mcmultiservicesetleposte.net

déplacements dans un rayon de 30 kms
autour de 42220 COLOMBIER



Ostéopathe D.O. Alexis BONNEL

06 52 01 77 98

consultation
sur rendez-vous

13 place de la cité
42220 Bourg Argental



Energétique Chinoise

Acupuncture
Massage Tui-Na

*Counsel en phytomacopie
et diététique chinoise*

Laurence BONNEL

06 51 78 10 55

13 place de la cité
42220 Bourg Argental

CALENDRIER DES FÊTES



- 21 Février Soirée théâtre, troupe de St Julien Molin Molette par APEL
- 14 Mars Soirée fougot, organisée par APEL
- 15 Mars Matinée saucisses, organisée par les conscrits à St Julien Mol.-Mol.
- 21 Mars Concours de belote, club des aînés
- 29 Mars Concours de belote, société de chasse
- 4 Avril Banquet, société de chasse
- 5 Avril Matinée tripes et concours de belote, société de chasse Graix
- 11 Avril Soirée théâtre, troupe de Roiffieux, organisée par APEL
- 12 Avril Concours de belote, amicale pétanque
- 6 Juin Challenge Sylvain, organisé par amicale pétanque
- 31 Mai Vide-grenier, organisé par APEL
- 5 Juillet Fête d'été, inter associations
- 18 Juillet Concours de pétanque, organisé par les conscrits
- 15 Août Concours de pétanque, organisé par amicale pétanque
- 29/30 Août Ball trap, société de chasse